

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 novembre 2005

Présents : Monsieur DOUET, Madame BOULANGER, Monsieur NORMAND, Monsieur PICOU, Madame GON, Monsieur VONCK, Mademoiselle PICKERING, Madame FAUCHER.

Absents excusés : Madame LAUDIJOIS, Monsieur MAQUET qui a donné pouvoir à Monsieur VONCK, Monsieur ANSART.

Présents dans la salle : Mademoiselle LEBEL en remplacement de Madame LOCRE, secrétaire de mairie, Mademoiselle PALPACUER, Monsieur Anthony NORMAND.

Secrétaire de séance : Madame BOULANGER a été élue secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Conseil des Jeunes,
- Délibération,
- Travaux en cours,
- Communications diverses.

Monsieur le Maire précise que le compte rendu du dernier conseil municipal distribué aux conseillers contenait une erreur de chiffre concernant le montant du versement de la commune d'Ermenonville au SIVOS ; il a été modifié sur le procès-verbal et dans le journal municipal.

Signature de ce compte-rendu par les membres du Conseil Municipal présents.

CONSEIL DE JEUNES :

Monsieur Anthony NORMAND rend compte des diverses activités du Conseil de jeunes :

- **Halloween** : une quarantaine d'enfants et jeunes ont participé ; la récolte des bonbons auprès des habitants a été fructueuse et partagée équitablement pendant la soirée pizza qui a suivi. Il faudra envisager de démarrer plus tôt l'an prochain, car la nuit tombe avant la fin du défilé, ce qui peut être dangereux. Monsieur VONCK fait la remarque que le passage des enfants était mal réparti car il a donné tous les bonbons aux premiers enfants qui sont passés chez lui pensant qu'il n'y en aurait pas d'autres. Or, il n'avait plus rien à donner à ceux qui sont passés ensuite. Monsieur Anthony Normand indique que tous les bonbons récoltés ont été ensuite mis en commun et redistribués de manière équitable entre les enfants présents.
- **Soirée jeux de société** : une trentaine de participants (une dizaine d'adultes, une vingtaine d'enfants et d'ado entrant et sortant) ont passé une bonne soirée de jeux avec pour repas des hot dogs, grâce au prêt de l'appareil du tir à l'arc, et des crêpes confectionnées par Martine Douet qui est remerciée.
- **Téléthon** : il a lieu le week-end des 3 et 4 décembre ; le conseil de jeunes participe avec les communes d'Auger St Vincent, Baron, Fresnoy le Luat, Montlognon. Au programme samedi : initiation tir à l'arc par la Compagnie d'Arc de Montagny (1€ les trois flèches) et fil rouge lecture à la bibliothèque à Montagny. Dimanche parcours VTT et pédestres sur les 6 communes.
- Les **bouchons** récoltés seront donnés lundi à une association qui collecte dans le Valois.
- Madame GON rend compte des activités du groupe de bénévoles qui organisent le **marché de Noël** de ce week-end et espère y voir de nombreux visiteurs car des publicités ont été faites dans le Val, dans le journal municipal, par des affichettes dans les boîtes aux lettres de la commune ; les bénévoles aideront à financer l'organisation du **séjour « chiens de traîneau »**, à St Front (Haute Loire) ; Madame GON précise que, dès l'ouverture des inscriptions, les demandes ont afflué en Mairie ; en 2 jours, les 25 places ont été réservées, des enfants sont actuellement en liste d'attente ; une demande pour 10 places supplémentaires a été faite au centre. Pour le tarif, cette année, le barème est établi en fonction du revenu imposable, car il est subventionné par la CAF. La commune d'Ermenonville participera également financièrement, au prorata du nombre d'enfants Ermenonvillois. Une demande de stage BAFA a été faite par Mademoiselle AGABSI de Oignes, qui partira peut-être avec le groupe.

TRAVAUX EN COURS :

- **GROUPE SCOLAIRE** : le recours déposé auprès de l'assurance pour les dommages du groupe scolaire a bien été pris en compte ; les entreprises ont été contactées et doivent répondre dans les 30 jours ; si les réparations ont un coût inférieur à 1200€, les travaux pourront être faits sans attendre le passage de l'expert ; si les entreprises ne donnent pas suite, d'autres entreprises seront choisies pour réaliser les réparations.
- Madame LOCRE s'installera au groupe scolaire avec son ordinateur pour la permanence du SIVOS en décembre.

- ILLUMINATIONS : Les plus grandes guirlandes ont été posées avec la nacelle intercommunale par le chauffeur habilité de Péroy. Les petites seront posées la semaine prochaine. Monsieur CZYZ est remercié pour l'aide précieuse qu'il a apportée aux réparations de ces guirlandes avec les autres bénévoles.
- MAISON DES LOISIRS : des bandeaux de toitures ont été détériorés par vandalisme (certainement par les mêmes « auteurs » que le bris de la baie vitrée cet été), ce qui occasionne des fuites et des taches dans les dalles du plafond ; le devis demandé à l'entreprise OBM pour les réparations s'élève à 1188€ TTC. La plainte déposée à la gendarmerie permettra le remboursement par l'assurance de tout ou partie de ces frais.
- TRAVAUX AU LOGEMENT DE FONCTION A L'ETAGE AU DESSUS DE LA MAIRIE : la subvention DGE a été accordée pour la remise en état de la plomberie, la pose d'un évier, ... Les travaux seront entrepris par Monsieur Claude BOUTILLIER.
- TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE ECOLE COMMUNALE : vendredi 25 novembre, Monsieur le Maire a eu un entretien avec le responsable du chantier école ; l'équipe de RMIstes commencera les travaux dès lundi 28 novembre, par un déblaiement de tout ce qui reste : livres anciens et usés, armoires, tables,...L'équipe interviendra les lundis, mardis, et vendredis. Les employés communaux feront les travaux de passage de câbles électriques ou de plomberie, une entreprise assurant les branchements pour qu'ils soient agréés; des devis seront demandés à plusieurs entreprises pour la pose de vélux et de fenêtres. La cheminée sera enlevée par Monsieur PICOU. L'accord du Conseil Général pour subventionner les frais à hauteur de 44% est attendu.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

- CONSEIL D'ECOLE : des remarques ont été faites par les nouveaux parents élus concernant la cantine et le transport ; le compte-rendu et une lettre accompagnée de photos ont été envoyés aux membres du conseil d'école. En réponse au problème du bruit et de la gêne occasionnée par l'utilisation de l'atelier par les maternelles, M Douet a proposé l'achat de claustras pour que tous les élèves puissent rester dans la salle de restauration ; ainsi la séparation des maternelles et des primaires atténuera le bruit ; pour les questions liées au car, le problème de places pour les jours où le nombre d'enfants mangeant à la cantine est plus important a été résolu ; mais ce car plus grand n'a pas de ceinture ; Monsieur DOUET a donc demandé que ce car ne soit pas utilisé pour le transport sur le trajet de la piscine le jeudi. Pour le stationnement du car, les parents demandaient qu'il soit avancé ; Monsieur DOUET a pris des photos montrant que le car est visible tel qu'il est arrêté.
- CHANTIER CONCORDIA : l'été dernier, le nombre de participants à ce chantier était inférieur à ce qui avait été demandé ; le prix a été diminué de 300€.
- CONTROLE DES BOUCHES À INCENDIE : il a été effectué par le centre de secours ; le compte-rendu fait état de petites remarques.
- EMPLOI : les nouvelles mesures pour l'emploi permettent d'envisager l'embauche à mi-temps d'un jeune de Montagny, actuellement sans emploi, titulaire d'un CAP peinture, qui aime bricoler et qui a son permis de conduire. L'ANPE doit nous faire savoir s'il peut entrer dans ce dispositif. La charge financière ne serait que de 300€ par mois.
- Madame LOCRE poursuit sa formation de secrétaire de mairie.
- ANTENNES TELEPHONIE MOBILE : Monsieur le Maire précise qu'aucun membre du groupement des riverains du château d'eau n'est venu consulter le rapport du Bureau Véritas. Certains conseillers informent Monsieur le Maire qu'ils ont eu de la part de Monsieur LANG un Flash info émanant de PRIARTEM. Monsieur le Maire s'étonne de ne pas l'avoir eu, ainsi que d'autres conseillers municipaux.
- DELINQUANCE : L'Adjudant SIMON a fait un compte-rendu de l'état de la délinquance sur le secteur. Il n'y a pas, selon lui, de problèmes importants, si ce n'est la recrudescence du « homejacking ».
- CONSEIL GENERAL : Monsieur le Président du Conseil Général effectuera une visite du canton mardi 29 novembre ; au programme, visite de EGB au Plessis Belleville, GEB à Nanteuil... en soirée, réunion publique à Montagny à 19h.
- « TOUR DE CHAMPS » : ce groupe subventionné par le Conseil Général, fera plusieurs spectacles dans le secteur dont un à Montagny le 10 décembre.
- AMIANTE : expertise de la CCPV montrant une suspicion d'amiante dans des panneaux fibrociments à la Maison des Loisirs et dans la salle de réunion dans le jardin de la Mairie ; résultats à confirmer.
- CAROLE LEBEL : afin qu'elle puisse terminer son travail sur le cimetière et notamment clore la procédure de reprise des concessions, son contrat sur Montagny est prolongé.
- POUBELLES : achat d'un container pour le cimetière.
- CHIENS : constat du danger des chiens à l'école : une information sur le prochain bulletin demandera aux parents de ne pas venir chercher leurs enfants en compagnie de leur chien. Un chien errant a perturbé certains habitants dans la nuit du 19 novembre ; le refuge de Bury l'a pris en charge.
- VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL : pour 2006, la cérémonie des vœux aura lieu le 14 janvier.
- PROCHAIN CONSEIL : il est prévu le 16 décembre.

La séance est levée à 22h10